

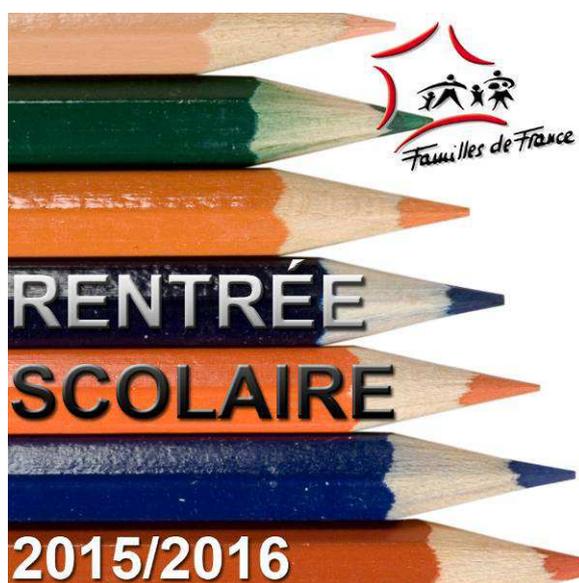


FAMILLES DE FRANCE

SECTEUR CONSOMMATION

Enquête rentrée scolaire

2015 - 2016



www.familles-de-france.org/rs_2015

18 Août 2015

Contact : Thierry VIDOR : 06.64.31.98.68

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique
Agréée d'éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs
Agréée association éducative complémentaire de l'Enseignement public

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90 – Fax : 01 45 96 07 88
E-mail : accueil@familles-de-france.org – Internet : www.familles-de-france.org
N° SIRET 784411829 00012 – APE 8899B

SOMMAIRE

	Pages
1. Comment l'enquête est-elle conduite ?	3
2. Résultats de l'enquête 2015	4
2.1. Coût de la rentrée scolaire	
2.2. Coût moyen selon le type de commerces et par catégorie de produits	
3. Evolution par rapport à la rentrée 2014-2015	6
4. Analyse par catégorie de produits	7
5. Analyse par circuit de distribution	9
6. Qualité de l'accueil en magasin	10
7. Nos 5 conseils pour limiter les frais de la rentrée	11
8. Les achats de fournitures scolaires par internet	12
8.1. Acheter les fournitures scolaires par internet	
8.2. Notre étude sur 12 sites internet marchands de fournitures scolaires	
8.3. Les sites internet étudiés	
9. Les fournitures de la rentrée scolaire 2015-2016	17
9.1. Un éventail de choix pour la rentrée scolaire 2015	
9.2. Les fournitures scolaires à moindre impact sur l'environnement	
9.3. Attention aux fournitures « fantaisie » et fantaisistes	
9.4. Les cartables : un choix important pour votre enfant	
10. L'allocation de rentrée scolaire (ARS)	22
10.1. Conditions d'attribution	
10.2. Paiement	
10.3. Améliorations	
11. Les thèmes de la rentrée pour les familles	25
11.1. La citoyenneté au cœur de l'action de Familles de France en 2015	
11.2. Les actualités de l'Education nationale en 2015	
12. Les effectifs de la rentrée 2015	28
12.1. Les effectifs	
12.2. Quelques tendances à souligner	
13. Annexes	29

1. Comment l'enquête est elle conduite ?

Pour la 31^{ème} année consécutive, Familles de France a réalisé son enquête sur le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6^{ème}.

L'objectif de cette enquête est triple :

- 1- Suivre l'évolution du coût de la rentrée au fil des années dans l'ensemble des magasins et sur les sites Internet ;
- 2- Conseiller les familles pour l'achat des fournitures scolaires ;
- 3- Veiller au bon rapport qualité-prix des articles.

Pour les magasins, le mode de réalisation de l'enquête est inchangé depuis l'origine. Depuis la première quinzaine de juillet, des adhérents bénévoles « Familles de France », relèvent dans leur ville respective et dans chaque circuit de distribution, le prix des articles de rentrée, suivant une liste type préétablie (Annexe 1).

Cette liste type est composée de **45 références scolaires** réparties comme suit :

- 17 fournitures papetières ou de classement (cahiers, classeurs, ...)
- 25 fournitures non papetières (équipement de la trousse, cartable, calculatrice, ...)
- 3 articles de sport (un jogging, une paire de chaussures de sport, deux paires de chaussettes)



Nous demandons aux enquêteurs de respecter scrupuleusement la désignation de l'article et de relever le prix de la référence correspondant au bon rapport qualité prix, pour une durée d'utilisation d'au moins 1 an.

Chaque année, nous pondérons nos résultats selon deux critères, les catégories de magasins et la répartition de la population sur l'hexagone :

- Le prix moyen, de notre liste, obtenu pour chaque catégorie de magasin est ainsi ventilé :
 - Hypermarchés : 48%
 - Supermarchés et magasins populaires : 32%
 - Magasins spécialisés : 20%
- De même, le prix moyen obtenu en Ile de France et dans le reste de la France est également ventilé conformément à la répartition de la population sur le territoire français :
 - Ile-de-France : 18%
 - Reste de la France : 82%

Le coût de la rentrée ainsi déterminé prend en compte la variation des prix à la consommation mais également, dans la limite du cadre fixé par la liste des 45 articles, l'évolution de l'offre en rayon et la perception relative que chacun peut avoir du bon rapport qualité prix.

Cette année, nous avons reçu 256 enquêtes provenant de 36 départements et réparties comme suit :

- 68 magasins de détail
- 83 supermarchés et grands magasins¹
- 105 hypermarchés².

¹ Cette catégorie concerne les magasins dont la surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m² et les magasins populaires de centre ville tel que Monoprix

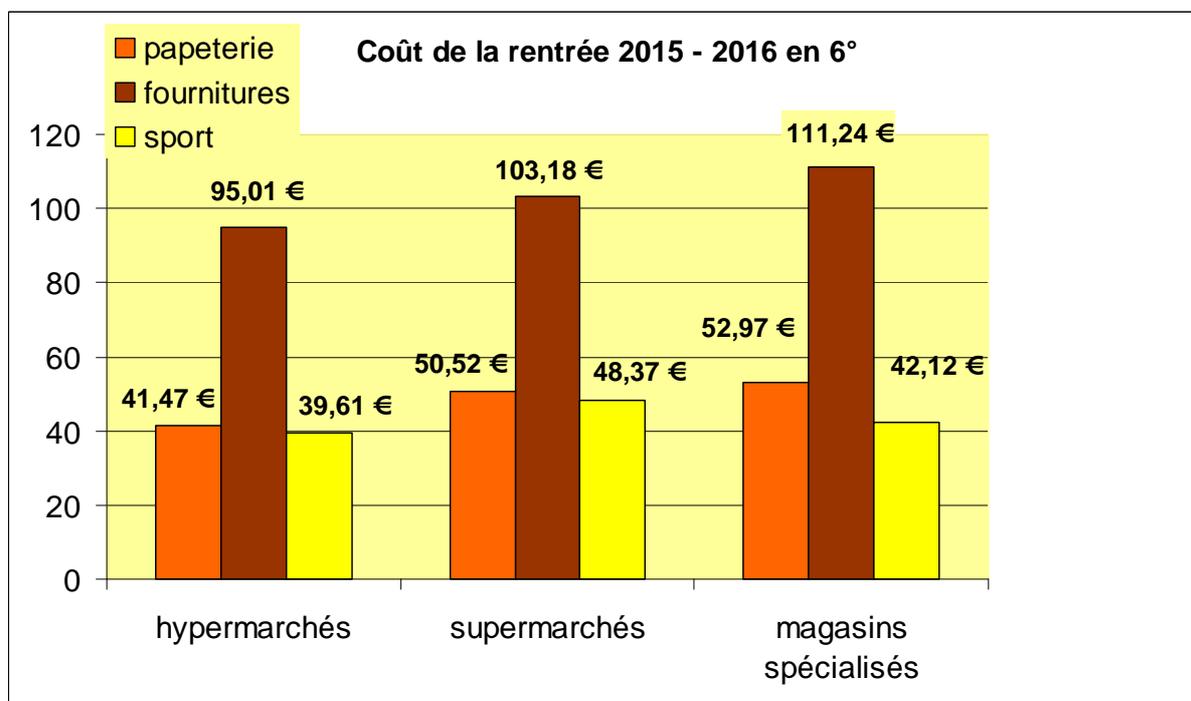
² Les hypermarchés ont une surface de vente supérieure à 2 500 m² alors que celle des supermarchés est inférieure

2. Résultats de l'enquête 2014-2015

2.1 Coût de la rentrée scolaire 2015 s'élève à 190.42 €



2.2 Coût moyen par type de commerces et catégorie de produits en 2015



Coût de la rentrée 2015 - 2016 en 6° : 190,42 €

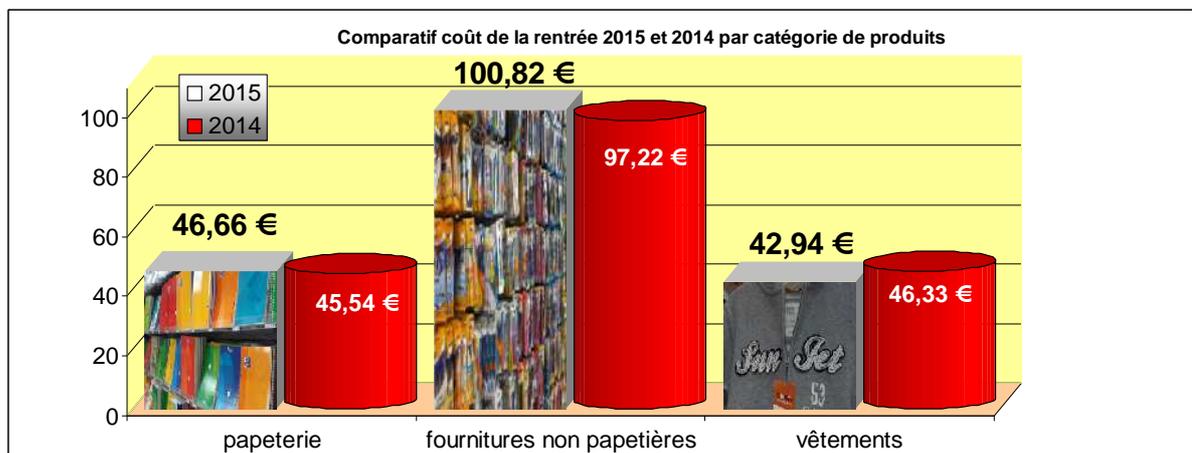
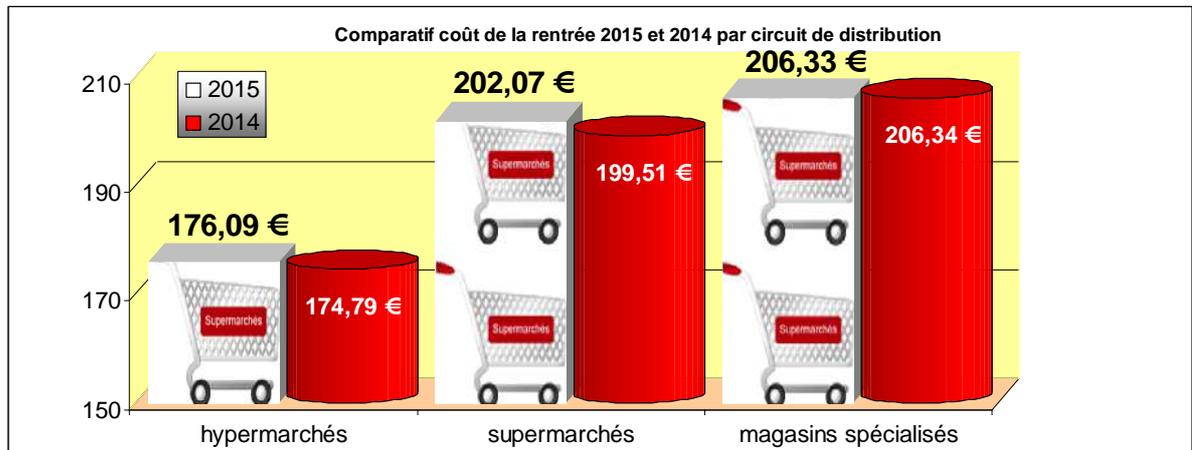
articles de sport
42,94 €



papeterie
46,66 €



fournitures non papetières
100,82 €



3. Evolution par rapport à la rentrée 2014-2015

3.1 Rappel : le coût de la rentrée scolaire 2014 pour un enfant entrant en 6ème s'élevait à 189.09 €, réparti comme suit :

PAR CATEGORIE DE PRODUITS

- 45,54 € en papeterie
- 97.22 € en fournitures non papetières
- 46.33 € en vêtements de sport

SELON LE CIRCUIT DE DISTRIBUTION

- 206.34 € en magasins spécialisés
- 199.51 € en supermarchés
- 174.79 € en hypermarchés

3.2 Evolution par rapport à 2014 du coût de l'équipement de la rentrée scolaire 2015 d'un enfant entrant en 6ème

PRODUITS COMMERCES	PAPETERIE	FOURNITURES	VETEMENTS	TOTAL
	52,97 € Soit +0.4%	111.24 € Soit +5.83%	42.12 € soit -13.1%	206,3 € soit un coût égal
	50.52 € Soit +1.12%	103.18 € Soit +3.88%	48.37 € Soit -3.68%	202.01 € soit +1.25%
	41.47 € Soit +4.67%	95.01 € Soit + 2.88%	39.61 € Soit -7.5 %	176,09 € Soit +0.74 %

4. Analyse par catégorie de produits

4.1 Le poste « fournitures papetières et de classement » augmente de 2.46 % pour s'élever à 46.66 €



Le poste « fournitures papetières et de classement » s'élève à 46.66 € en moyenne et diffère selon le type de magasin : 41.47 € en hypermarchés, 50.52 € en supermarchés et 52,97 € en magasins spécialisés.

Familles de France s'interroge sur une telle augmentation du poste des fournitures papetières et de classement dans la mesure où le coût de la pâte à papier a baissé de 8.86% entre juillet 2014 et juillet 2015³. Les familles auraient donc du compter sur une baisse sensible de ce poste, mais il n'en est rien.

Pour exemples :

- le prix moyen de 400 feuillets mobiles a augmenté de 2.88% pour s'élever à 2,86 € en 2015 contre 2,78 € en 2014
- le prix moyen des feuilles de dessin (180g/m²) atteint 2.52 € cette année alors qu'il était de 2.35 € en 2014, soit une hausse de 7.23%
- Le prix moyen des feuilles de papier calque a augmenté de 6.16% et s'élève à 4.31 € contre 4.06 € en 2014

4.2 Le poste « fournitures non papetières » s'établit à 100.82 €, soit une hausse de 3.70% par rapport à 2014



Le montant des fournitures non papetières s'élève à 95.01 € en hypermarchés, 103.18 € en supermarchés et à 111.24 € en magasins spécialisés. Nous constatons une augmentation pour la quasi-totalité des produits composant ce poste.

Cette augmentation moyenne de 3.70% nous semble très étonnante au regard de la baisse du cours du pétrole entre juillet

2014 et juillet 2015⁴ qui s'établit à 35.8%. Pour Familles de France, cette hausse est inexplicable, sauf peut-être à constater une meilleure qualité ?

Des exemples parmi d'autres :

- la règle plate en moyenne à 1.14 € en 2014 et 1.23 € en 2015, soit une hausse de 7.89 %
- le rapporteur en moyenne à 0.95 € en 2014 et 1.03 € en 2015, soit une augmentation de 8.42%

³ Indice du prix de la pâte à papier – [source INSEE](#)

⁴ [Source INSEE](#)

4.3 Le poste « articles de sport » s'élève à 42.94 €, soit une diminution de 7.32 %



Concernant les 3 articles de sport composant ce poste, leur coût est passé de 46,33 € en 2014 à 42.94 €, soit une baisse de 7.32%. L'explication de celle-ci se trouve probablement par la période estivale de soldes, d'autant plus que cette année, ils ont été prolongés d'une semaine⁵.

– Le prix moyen du jogging passe de 23.62 € en 2014 à 21.11 € en 2015 (- 20.24%)

– Les chaussettes connaissent un prix moyen de 3.31 €, alors qu'il était de 4.15 € en 2014 : cet article a bénéficié d'une baisse de 20.24 %.

Le prix de l'ensemble de ces articles s'établit à 42,94 € : 39.61 € en hypermarchés, 48.37 € en supermarchés et 42.12 € en magasins spécialisés.

⁵ La loi n° 2014-626 du 18 juin 2014

5. Analyse par circuit de distribution

Le coût moyen de l'équipement d'un enfant entrant en 6^{ème} est en augmentation dans les grandes et moyennes surfaces (hypermarchés et supermarchés), seuls les magasins spécialisés ont réussi à stabiliser leurs prix.

5.1 En magasins spécialisés



En magasins spécialisés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 206,33 € soit une stabilité par rapport à 2014 (206.34 € en 2014).

Le poste des « **fournitures non papetières** » a considérablement augmenté (5.83%), alors que les « **fournitures papetières** » n'ont quasiment pas évolué par rapport à 2014 (+0.39%).

Seul le poste « **vêtements** » a considérablement diminué : -13.10% par rapport à 2014.

5.2 Dans les hypermarchés



Dans les hypermarchés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} en 2015 est de 176.09 €, soit une augmentation de 0.74% par rapport à 2014.

Le prix moyen du poste « **fournitures non papetières** » en hypermarchés a augmenté de 2.88% entre 2014 (92,35 €) et 2015 (95.01 €).

Les **fournitures papetières** ont, elles aussi, subi une hausse et encore plus importante : + 4.67 % pour un prix moyen de 41.47 € cette année, contre 39,62 € en 2014.

Par ailleurs, le poste « **vêtements** » est le seul qui ait diminué depuis 2014 : une **baisse de 7.50%** est à constater entre 2014 et 2015 pour un prix moyen de 39.61 €.

5.3 Dans les supermarchés



Dans les supermarchés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 202.07 € soit une augmentation de + 1.28 % entre 2014 (199,51 €).

Le coût du poste des « **fournitures papetières** » en supermarchés a augmenté de 1.12 % pour se situer à 50.52 € contre 49,96 € en 2014.

Le poste des **fournitures non papetières** a augmenté de 3.88 % en 2015 pour se situer à 103.18 €, contre 99,33 € en 2014.

Le prix du poste « **vêtements** » est passé de 50.22 € à 48.37 € en un an. Comme dans tous les circuits de distribution, ce poste a donc **diminué**, mais de façon moindre. En effet, sa baisse atteint « seulement » 3.68% par rapport à 2014.

6. Qualité de l'accueil en magasin



Familles de France a mené, pour la 8^{ème} année consécutive, une enquête sur la qualité de l'accueil dans les magasins visités par nos enquêteurs dans le cadre de l'enquête sur le coût de la rentrée. Ce sont donc les mêmes magasins qui ont été visités et estimés par les enquêteurs Familles de France :

- Les supermarchés : cela vise les magasins de 400 à 2500 m² et de moins de 15 caisses ;
- Les hypermarchés : magasins de plus de 2500 m² et de plus de 15 caisses ;
- Les magasins spécialisés : papeteries, librairies,

maroquineries et magasins de sport.

Les résultats exposés ci-après portent sur 158 magasins répartis sur la France entière.

Comment les familles sont-elles accueillies en magasin ?

- **Y a-t-il du personnel disponible en rayon pour aider les consommateurs ?**

57 % des enquêteurs ont estimé que le personnel était disponible pour les conseiller, contre 50% en 2014.

- **L'affichage du prix pour chaque catégorie d'article est-il correctement affiché ?**

36 % des enquêteurs ont trouvé que l'affichage du prix était satisfaisant, ce qui progresse légèrement depuis 2 ans : 30% en 2013 et 33% en 2014. C'est encore cette année en hypermarchés que l'on constate que le prix n'est pas systématiquement affiché (seulement 21% des enquêteurs constatent un affichage systématique des prix en hypermarchés !).

Attention, Familles de France rappelle que l'affichage des prix est une obligation légale.



- **L'affichage des prix, lorsque celui-ci est correctement affiché, est-il suffisamment lisible ?**

90 % des enquêteurs interrogés trouvent l'affichage des prix correctement lisible, contre 82% en 2014. Familles de France est satisfait de cette amélioration de la lisibilité des prix et encourage les professionnels à maintenir leurs efforts.

- **Le repérage en rayon est-il facilité par une signalétique particulière ?**

Les enquêteurs Familles de France sont 56% à nous indiquer que des magasins mettent en place une signalétique spécifique pour la rentrée scolaire dans leurs rayons. En 2014, 54% l'avaient constaté. Ils sont nombreux (près de 75%) à nous affirmer qu'ils trouvent le repérage en magasins plus facile avec une telle signalétique.



Familles de France est satisfait de constater des efforts de la part des professionnels en ce qui concerne l'accueil des familles dans leurs magasins. Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts.

Toutefois, il y a encore trop d'erreurs sur les prix affichés par rapport au prix payé en caisse ; Familles de France rappelle l'obligation d'information des professionnels sur les prix qu'ils pratiquent.

7. Nos 5 conseils pour limiter les frais de la rentrée

Comme chaque année, Familles de France vous délivre des conseils afin de limiter vos frais lors de la préparation de la rentrée scolaire.

7.1 Triez et réutilisez les fournitures de l'année dernière

Vérifiez l'état du cartable, de la trousse, des classeurs... car ceux-ci se réutilisent aisément d'une année sur l'autre. Pour ce qui est des fournitures que vous auriez pu acheter par lot l'année dernière et dans l'hypothèse où il vous en resterait, ressortez-les, cela vous évitera d'en racheter.



7.2 Comparez les prix

Comparez les prix, vous pouvez avoir de bonnes surprises. En cherchant un peu, vous pouvez bénéficier de promotions intéressantes.

7.3 N'achetez que le strict nécessaire

Nul besoin d'acheter un lot de 10 scotchs ou une quantité invraisemblable de stylos. Limitez-vous à ce dont vous avez réellement besoin. N'abusez pas trop des fournitures « gadgets » car celles-ci coûtent cher et n'ont pas plus d'utilité que des fournitures basiques.



7.4 Les achats par lot

Pour qu'un achat par lot soit intéressant, calculez toujours le prix de revient de l'article à l'unité pour vérifier l'économie que vous pouvez réaliser. Par exemple, pour les rouleaux de ruban adhésif, il faut rapporter le prix du lot à la longueur fournie ; pour des lots de feuillets, il faut calculer le prix pour 100 feuillets. Rappelons tout de même que certains articles ne nécessitent pas d'être achetés par lot, comme les gommes par exemple, dont un seul exemplaire suffit généralement pour une année scolaire.

7.5 Recherchez toujours un produit au bon rapport qualité-prix



Les premiers prix ne sont pas toujours de bonne qualité. Attention aussi aux articles griffés pour lesquels la qualité peut-être relayée au second plan par un effet de mode. Par conséquent, il est nécessaire de prendre des articles ayant un bon rapport qualité prix : résistant à l'usage et dont le prix est raisonnable. Notre enquête est d'ailleurs réalisée sur ce mot d'ordre.

8. Les achats de fournitures scolaires par internet

8.1 Acheter les fournitures scolaires par internet



Faire ses achats de fournitures scolaires par internet présente l'avantage d'éviter la cohue en magasin et, ainsi, de gagner du temps et d'être au calme. Depuis 2008, Familles de France étudie des sites internet spécialisés dans la vente de fournitures scolaires. En 2015, nous avons étudié 13 sites, soit 1 de plus qu'en 2014, sous divers angles, pour vous aider à savoir si vous devez vous tourner vers internet pour effectuer vos achats pour la rentrée scolaire.

8.2 Les sites internet étudiés

- Bureau Avenue : www.bureau-avenue.com
- Bureau Vallée : www.bureau-vallee.fr
- Cultura : www.cultura.com
- Fourniscool : www.fourniscool.com
- Fourniture-Papeterie : www.fournitures-papeterie.com
- Gibert Joseph : www.gibertjoseph.com
- Idfourniture : www.idfournitures.com
- Ma liste scolaire : www.malistescolaire.com
- Ma Rentrée scolaire : www.ma-rentree-scolaire.fr
- Office dépôt : www.vivelarentree.com
- Plein ciel : www.rentrepleinciel.fr
- Rentrée discount : www.rentreediscount.com
- Top Office : www.top-office.com

8.3 Notre étude sur 13 sites internet marchands de fournitures scolaires

Pour réaliser cette étude, les critères d'évaluation ont été les suivants :

1. **La facilité de navigation sur le site** (*accède-t-on rapidement à l'article désiré ?*)
2. **La précision de la description du produit et de ses caractéristiques** (*dispose-t-on de tous les éléments pour pouvoir effectuer son choix ?*)
3. **La qualité visuelle du produit** (*peut-on bien visualiser le produit, sa texture ?*)
4. **L'affichage du prix** (*voit-on facilement le prix net TTC de l'article ?*)
5. **L'étendue du choix proposé** (*pour chacun des produits, ai-je le choix de la qualité, de la couleur, du prix ?*)

Ci-après, sur 3 pages, les résultats de notre étude, au regard de ces 5 critères.

	Navigation	Choix	Description	Visuel	Affichage du prix
Bureau avenue	L'arborescence du site n'est pas bonne. Heureusement que le moteur de recherche est efficace La classification « fournitures » n'est pas complète.	Peu de choix dans des caractéristiques précises (grammage du papier notamment)	Description assez bonne, mais le grammage n'est pas toujours présent	Qualité assez bonne sauf quand on veut zoomer	Prix affichés d'abord en HT puis en TTC = source de confusion
	★	★	★★	★★	★
Bureau Vallée	L'arborescence du site est excellente. Navigation très facile au sein de l'onglet "fournitures scolaires". Moteur de recherche très efficace	Très large choix de produits dans chaque gamme	Description complète	Bonne qualité, zoom correct	Prix affichés en orange et plus gros et en 1er en HT, le prix TTC est plus petit et noir = grosse source de confusion
	★★★	★★★	★★★	★★★	★
Cultura	Très bonne Arborescence du site. Navigation intuitive et aisée	Choix varié	Le descriptif des produits est complet et détaillé	Bonne qualité des visuels proposés. Zoom possible	Prix TTC en orange = bien visible
	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
Fourniscool	Bonne arborescence, navigation facile. Seul défaut : le moteur de recherche est inefficace	Choix assez varié	Les principales caractéristiques sont indiquées	Bonne qualité, également dans le zoom	Prix TTC = affichage clair
	★★	★★	★★★	★★	★★★
Fourniture-papeterie	Bonne arborescence du site. Navigation aisée. Moteur de recherche efficace	Choix globalement varié	Les articles sont bien décrits avec les caractéristiques essentielles	Bonne qualité. Très bon zoom	Prix TTC dans un encadré rouge = bien visible
	★★★	★★	★★★	★★★	★★★

Gilbert Joseph	Arborescence pas simple. Heureusement qu'il y a un onglet spécial rentrée scolaire. Moteur de recherche très efficace	Choix convenable	Il manque certaines caractéristiques essentielles comme le grammage du papier. Trop simpliste.	Bonne qualité mais pas de visuel pour certains produits	Prix TTC
	★★	★★	★★	★	★★★
Idfourniture	L'arborescence du site est à améliorer. Mais une fois sur l'onglet « rentrée scolaire » le repérage est aisé. Le moteur de recherche est efficace	Choix varié	Description trop légère. Le nombre de disponibilités est intéressant	Qualité du visuel à améliorer en mode zoom	Prix TTC
	★★	★★★	★	★★	★★★
Ma liste scolaire	Bonne arborescence. Repérage facile. Bémol : certains produits pas dans leur bonne classification (rollers de correction dans cahiers).	Manque de choix sur plusieurs articles (agenda, cahier de dessin, stylo plume, trousse)	Bonne description des articles. Parfois, la page de l'article est complète alors que d'autres fois, il faut cliquer sur « détails »	Qualité du visuel insuffisante	Prix TTC
	★★	★	★★★	★	★★★
Ma-rentree-scolaire	Site touffu. Mais bonne arborescence une fois sur l'onglet « rentrée scolaire ».	Peu de choix sur certains produits. Peu de coloris, de taille.	Description satisfaisante grâce à l'onglet « en savoir plus »	Bonne qualité mais pas de véritable zoom	Prix TTC
	★★	★	★★★	★★	★★★
Office dépôt	La navigation n'est pas évidente, pas de véritable classement en sous-rubriques	Choix globalement varié mais il manque souvent des formats individuels (effaceurs, gommes)	Toutes les caractéristiques des articles sont indiquées	Visuel satisfaisant, zoom intéressant.	Prix HT en noir et TTC en rouge et plus gros
	★	★★	★★★	★★★	★★★

Plein Ciel	Navigation facile grâce à de bonnes sous-divisions. Mention spéciale au moteur de recherche, très efficace	Choix varié.	Descriptions détaillées et clairement visibles	Bonne qualité, même pour le zoom	Prix TTC en gros
	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
Rentrée discount	L'arborescence du site est parfaitement adaptée à la recherche des fournitures	Choix intéressant	Les caractéristiques de chaque article sont indiquées	Bonne qualité, zoom intéressant	Prix TTC en noir sur fond orange. HT en plus petit = bonne visibilité
	★★★	★★★	★★★	★★★	★★★
Top Office	L'arborescence permet une navigation facile. Bémols : manque de sous-divisions pour des caractéristiques d'articles (classeurs). La mise en avant des « meilleures ventes » entraîne une confusion	Choix varié mais il manque des basiques	En général, toutes les caractéristiques des articles sont indiquées mais parfois le grammage des papiers est absent	Bonne qualité, zoom possible	Prix TTC
	★★	★★	★★	★★	★★★

Très bon ★★★

Bon ★★

A améliorer ★

La navigation est très bonne et bonne sur 11 sites sur 13

Nous remarquons que ce sont les sites spécialisés dans la vente de fournitures scolaires qui disposent d'une arborescence permettant une navigation aisée. Parmi les 2 dont la navigation n'est pas aisée, 1 dispose d'un moteur de recherche efficace, ce qui permet toutefois de pouvoir se repérer et mener ses recherches.

La description des produits et de leurs caractéristiques sont bien détaillées sur 9 sites sur 13

Le point négatif majeur et malheureusement redondant sur 4 sites est l'absence de caractéristiques essentielles, comme par exemple le grammage des papiers. Ces sites ne doivent pas oublier qu'ils sont soumis à l'obligation d'information prévue par les articles L111-1 et suivants du Code de la consommation.

2 sites ne proposent pas de visuels des produits ou une qualité satisfaisante de ceux-ci

Les constats sont très variés : 1 site ne propose pas de visuel pour l'ensemble des produits, 1 autre propose des visuels sur tous les produits mais avec une qualité véritablement insuffisante.

Parmi les 11 autres sites, 6 sortent du lot avec un visuel de qualité, tant dans l'image affichée que dans le zoom proposé.

L'affichage du prix n'est pas satisfaisant sur 2 sites

2 sites affichent le prix TTC en dessous du prix HT. Certes, ils respectent la loi vu que le prix TTC est affiché, mais ils ne respectent pas l'esprit de celle-ci car ce double affichage est source de confusion pour les consommateurs.

2 sites seulement proposent l'intégralité des fournitures de notre liste

Une question importante est évidemment de savoir si le site propose l'ensemble des articles de notre enquête. Sur les 13 sites étudiés, seuls 2 sites internet proposent la liste des 42 fournitures dans son intégralité (au niveau qualité et quantité) ! Nous regrettons un recul par rapport à notre dernière étude de 2014, qui démontrait que 5 sites disposaient de toutes les fournitures de notre liste.

Pour les 11 autres sites, il faut savoir qu'ils proposent entre 41 articles et 35 articles de la liste des 42, comme suit :

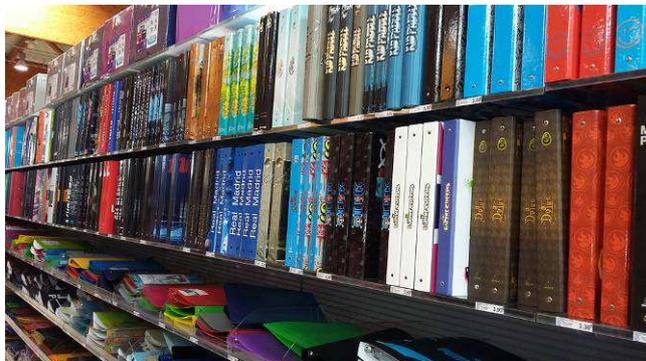
Sites internet étudiés	Sur 17 références de papeterie	Sur 25 références de fournitures	Total des fournitures de notre liste disponibles en 2015	des de liste en
Bureau Vallée	17	25	42/42	
Cultura	17	25	42/42	
Fourniscool	17	24	41/42	
Idfourniture	16	25	41/42	
Plein ciel	17	24	41/42	
Rentrée discount	17	24	41/42	
Fourniture papeterie	16	24	40/42	
Gibert Joseph	16	24	40/42	
Ma liste scolaire	16	24	40/42	
Top Office	15	25	40/42	
Office dépôt	13	24	37/42	
Bureau-avenue	11	24	35/42	
Ma rentrée scolaire	11	24	35/42	

9. Les fournitures de la rentrée scolaire 2015-2016

9.1 Un éventail de choix pour la rentrée scolaire 2015

Chaque année, il y a moult nouveautés dans les rayons : les fabricants font preuve d'imagination pour séduire les enfants. Mais ces nouveautés côtoient aussi les indémodables classiques, toujours présents.

9.1.1. Des fournitures scolaires toujours plus innovantes



Les fabricants sont toujours à la recherche d'innovations et de nouveautés pour s'adapter au mieux aux besoins de leurs clients. Ainsi, chaque année, de nouvelles fournitures arrivent en rayons, avec des fonctions ou des caractéristiques véritablement novatrices.

Pour la rentrée 2015-2016, Familles de France relève quelques grandes tendances dans ces innovations.

→ Pour ce qui est des fournitures non papetières, ils ont conçu plus de **fournitures distinctes pour gauchers et droitiers** (*Taille-crayons STABILO easy à capuchon et avec réservoir en versions distinctes pour gauchers et droitiers*)

→ Quant aux fournitures destinées à l'écriture, les fabricants ont cherché, cette année :

- A permettre aux élèves d'**utiliser leurs stylos tant pour écrire que pour manier leur tablette tactile** (*Stylo-bille Bic Cristal stylus*) ;
- A **lutter contre le dessèchement des feutres en tout genre** (*STABILO Pen 68 : feutres de coloriage avec une encre à eau brevetée lui permettant de rester ouvert 24h sans sécher ; STABILO Power : ce feutre ne sèche pas pendant 5 semaines, même si on oublie de remettre son capuchon*) ;
- A **élargir la gamme des « effaçables »** : après les stylos à encre effaçables avec leur bouchon, c'est désormais aussi le cas pour les surligneurs (*PILOT Frixion light*).

→ En ce qui concerne des sacs à dos scolaires, l'objectif a été **l'allègement des matières et accessoires et une meilleure ergonomie** (*Sac à dos borne MONSTER de SAVEBAG avec de nouvelles matières : polyamide haute densité ; Sac à dos TACHE D'ENCRE de SAVEBAG à base de matières légères particulièrement résistantes, poids net inférieur à 600 grammes*) et **l'utilisation de produits non toxiques** (*sac à dos BODYPACK*).



→ Les trolleys aussi ont fait l'objet d'innovations pour cette rentrée : des **roues XXL « tout terrain »** pour faire face convenablement aux escaliers, trottoirs et chemins ; une **canne télescopique de même qualité que pour les bagages de voyage** (*trolleys BODYPACK*).

9.1.2. Les produits plébiscités par les enfants : les fournitures scolaires à l'image de leur passion

Les licences sont toujours aussi présentes sur les fournitures, et ce, à chaque rentrée scolaire.

Plus chers que des fournitures classiques, les articles griffés restent malgré tout des produits incontournables et ceux préférés par les enfants.

→ **L'univers des dessins animés, des mangas et des bandes dessinées**

Parmi ces produits sous licence, nous avons comme chaque année ceux à l'effigie de dessins animés, mangas et autres bandes dessinées. Ainsi, selon les goûts, les enfants pourront opter pour des produits SPIDERMAN, STAR WARS, BARBAPAPA, HELLO KITTY, LES SIMPSONS, MICKEY, MINNIE, ainsi que l'univers des MARVEL et, une nouveauté, LES MINIONS.

- Taille-crayon Minions
- Classeur Marvel Comics
- Trousse double compartiment Astérix Comics
- Cartable 38 cm Hello Kitty

→ **Les griffes « sportswear »**

Les licences de sport restent incontournables cette année encore. Aux côtés des « habituées » des rayons, telles que PUMA, AIRNESS, CONVERSE, QUICKSILVER, VANS, VOLCOM et autres RIP CURL, fleurissent nombre de fournitures à l'effigie de clubs de sport.

Ainsi, en rayons, s'affrontent le PSG, l'OM, le FC BARCELONE ou encore la JUVENTUS DE TURIN et l'AC MILAN. Mais le football n'est pas la seule discipline à posséder des fournitures à l'effigie d'équipes : les ALL BLACKS ou LE STADE TOULOUSAIN sont également présents en rayons.

- Trousse ronde Inter de Milan
- Agenda journalier Manchester United
- Sac à dos Rip Curl 2 compartiments

9.1.3. Les créations des fabricants

Aux côtés des produits sous licence, les fabricants développent leur propre gamme de produits en s'inspirant des tendances actuelles. Vous trouvez ainsi des surligneurs, agenda, classeurs et autres cahiers en mode « ethnique », « rétro », « animaux » ou encore « urban ». Leur avantage principal : le prix.

- Agenda Quo Vadis London
- Surligneurs STABILO Swing cool Festival Spirit
- Classeur animaux Exacompta
- Sac à dos borne GRAFFITI Savebag

9.1.4. Les fournitures personnalisables et customisables

La tendance est plus que jamais au DIY (*Do it yourself*, c'est à dire au fait soi-même) et les fabricants l'ont bien compris. En effet, on trouve des cahiers, des agendas ou encore des classeurs qui peuvent être customisés. CLAIREFONTAINE a d'ailleurs créé une gamme dédiée, « Perso + ».

Toutes ces fournitures customisables présentent plusieurs avantages, à savoir : leur prix, sans licence, qui n'est pas excessif, l'enfant ou adolescent personifie sa fourniture et en plus, cela fera de celle-ci l'unique modèle dans l'école, le collège ou le lycée.

- Cahier 21x29.7cm 96 pages Perso+ CLAIREFONTAINE
- Kreacover EXACOMPTA
- Classeur dos de 2cm en couverture souple personnalisable ELBA

9.2 Les fournitures scolaires à moindre impact sur l'environnement

Tous les produits et services que nous achetons au quotidien ont des impacts sur l'environnement : depuis l'extraction de matières premières pour leur fabrication jusqu'à leur fin de vie, en passant par les étapes de fabrication, de distribution et d'utilisation. Les fournitures scolaires n'y échappent pas. Sans oublier l'impact sur la santé de par la présence de produits nocifs tels que solvants, métaux lourds, conservateurs, etc. Mais bonne nouvelle, certaines fournitures scolaires sont plus respectueuses de l'environnement et de notre santé que d'autres tout en offrant une performance égale. Pour vous aider à faire un choix éclairé, des labels existent. En effet, pour valoriser leurs engagements écologiques, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à communiquer, en apposant notamment des logos environnementaux sur leurs produits. Il vous suffit donc de les repérer. Mais encore faut-il les connaître. C'est pourquoi Familles de France vous propose une présentation des principaux logos volontaires avec référentiels auxquels vous pouvez vous fier.

- **Les logos environnementaux volontaires publics avec référentiel**

Appelés aussi « écolabels », ils présentent la particularité de répondre à des critères décrits dans la norme internationale ISO 14024: respect d'exigences environnementales, prise en compte des impacts

environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie des produits, association de l'ensemble des parties prenantes pour l'élaboration du référentiel, révision régulière des exigences et certification par un organisme indépendant. Les plus diffusés en France pour les fournitures scolaires sont l'Écolabel Européen et les écolabels nationaux européens (Ange Bleu et Ecolabel Nordique) :



Créé en 1992 par la commission européenne, il est parmi d'autres types de produits apposés sur ceux de l'édition et de la papeterie. Il concerne les articles suivants (à la fois le produit et l'emballage): papier à copier, papier graphique, papier imprimé et papier journal. Ses critères garantissent le recours à des fibres recyclées ou issues de forêts gérées durablement, la limitation de la pollution de l'air et de l'eau et de substances dangereuses pour la santé humaine.



Créé en 1978, l'écolabel allemand « l'Ange Bleu » est le premier et plus ancien label environnemental apposé sur des produits considérés plus vertueux et aux qualités équivalentes des moins vertueux. Il garantit que : le produit contient 75 % à 100 % de fibres recyclées et le reste est issu de forêts bien gérées, une limitation de substances dangereuses pour la santé et d'émissions de composés organiques volatils. Il concerne les articles suivants: cartons recyclés, papiers recyclés et publications à base de papiers recyclés.



Créé en 1989 en Suède et en Norvège puis étendu aux autres pays de l'Europe du Nord, l'Ecolabel Nordique assure un impact limité sur la santé et l'environnement: limitation de substances dangereuses mais aussi de la consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre pour les enveloppes et les papiers de copie et d'impression. 75 % des fibres utilisées sont issues du recyclage ou 30 % de forêts bien gérées. Les instruments d'écriture (stylos, feutres, crayons, etc.) contiennent au moins 50 % de fibres recyclées dans les produits en bois.

- **Les logos environnementaux volontaires privés avec référentiel**



La marque NF environnement est délivrée par l'organisme certificateur indépendant qu'est l'AFNOR, aux producteurs souhaitant attester de la qualité environnementale et d'usage de leurs produits. Elle garantit une limitation des émissions et substances nocives pour les colles de papeterie, les instruments d'écritures et les enveloppes. Pour les cahiers, leur couverture et intercalaires contiennent au moins 80 % de matières recyclées.



L'Association des Producteurs et Utilisateurs de Papier Recyclé (APUR) a créée une marque garantissant l'appellation papier recyclé. Elle indique la proportion de fibres recyclées contenue (60, 80, 100 %) dans les produits de papeterie type: feuilles de papier, enveloppes, cahiers, blocs-notes, etc.



L'association Paper by Nature promeut des pratiques écologiques et à développé un label qui s'applique aux articles papetiers transformés : enveloppes, livres, blocs de feuilles, etc. Il prend en compte l'impact environnemental du produit notamment au regard de l'aménagement forestier en utilisant des fibres recyclées ou issues de forêts gérées durablement. Il garantit aussi une gestion plus écologique des sites de fabrication.



Le Forest Stewardship Council (FSC) est une organisation mondiale, sans but lucratif voué à la promotion de la gestion responsable des forêts dans le monde. Son label assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois a respecté des procédures garantissant la gestion responsable des forêts : garantie de la traçabilité des fibres de la forêt d'origine jusqu'au produit fini et des pratiques forestières limitant les impacts environnementaux sur la faune, la flore, le milieu naturel et les populations locales. Il se base sur des critères de performances environnementales, sociales et économiques.



Le Program for the Endorsement of Forest Certification schemes (PEFC) est une marque de certification de gestion forestière dont l'objet est de contribuer à la gestion durable des forêts. Elle garantit une traçabilité des fibres jusqu'à l'exploitation d'origine des produits papetiers ainsi que des pratiques forestières limitant les impacts environnementaux sur la faune, la flore et le milieu naturel, etc.

La signalétique commune de tri TRIMAN



du logo peut varier.

Né du Grenelle de l'environnement qui indique « que la signalétique et les consignes de tri seront progressivement harmonisées », le logo du recyclage Triman est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2015. C'est un repère visuel pour indiquer au consommateur que le produit fait l'objet d'une consigne de tri en vue du recyclage et qu'il ne faut donc pas le jeter dans la poubelle classique. Un message peut accompagner ce pictogramme pour en faciliter la compréhension. La couleur



De nombreuses fournitures scolaires sont désormais plus respectueuses de l'environnement mais aussi de notre santé, optez donc pour des alternatives simples mais efficaces :

- Préférez les matières recyclées (papier, plastique) ou naturelles (bois non vernis ou caoutchouc naturel). Le matériel d'écriture est souvent « grignoté » par les plus gourmands alors prêtez attention au revêtement et vernis qui peuvent être nocifs pour la santé ;
- Soyez vigilant quant aux produits nocifs pour l'environnement mais aussi pour la santé. *Achetez par exemple des colles sans solvant et recyclé, des correcteurs et surligneurs à l'eau, des stylos billes et des feutres recyclés et rechargeables, des gommes en caoutchouc naturel, des protèges livres ou protèges cahiers sans PVC, etc.*
- Privilégiez les produits rechargeables plutôt que jetables ;
- Choisissez des produits écolabellisés (Cf. les logos environnementaux avec référentiels) ;
- Favorisez la durée de vie et la solidité du produit ;
- Optez pour les produits les moins emballés ;
- Pensez à acheter d'occasion.

9.3 Attention aux fournitures fantaisie et fantaisistes

Certaines innovations des fabricants répondent à un véritable besoin (comme vu précédemment), d'autres, un peu moins. Même si l'utilité de certaines fournitures un peu fantaisistes est toute relative, les enfants peuvent craquer.

Le prix de ces produits est souvent plus élevé que les mêmes produits sans la fantaisie, donc pour ne pas voir la note de la rentrée scolaire s'envoler, aux parents de veiller aux envies des enfants.



Familles de France recommande de s'accorder au préalable avec son enfant pour que ce dernier ait la possibilité de choisir une seule fourniture fantaisie, les autres étant sélectionnées de façon concertée entre l'enfant et ses parents parmi des plus « simples ».

9.4 Les cartables : un choix important pour votre enfant

S'il est une fourniture indispensable à la rentrée scolaires, c'est bien le cartable. Si celui de l'année dernière est encore en bon état, réutilisez-le. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Familles de France recommande de toujours acheter un cartable de qualité et ainsi résistant, dont l'enfant pourra en faire plusieurs années.

Dans les rayons des magasins, l'offre se multiplie : cartables à roulettes, sous forme de sac à dos, en besace. Les couleurs et les motifs sont sacrément variés aussi.

Parmi ce choix varié, comment faire le bon choix pour son enfant ?

Si l'on veut qu'il soit le plus léger, le plus solide et le plus agréable pour son enfant.



→ Le cartable

Vérifiez que le cartable est bien adapté à la taille de l'enfant et qu'il est léger.

Par ailleurs, les bretelles doivent être de préférence réglables et suffisamment larges pour s'adapter au mieux aux épaules de l'enfant.

Les bretelles et le côté dos doivent être matelassés afin d'assurer un portage confortable au niveau du dos.

Pour que le cartable résiste mieux aux chocs qu'il subit, choisissez-le avec un fond rembourré en PVC, en cuir ou en mousse ou avec une gomme imperméabilisante.

Pour plus de sécurité, certains cartables disposent de bandes réfléchissantes afin de permettre de mieux voir l'enfant lorsqu'il fait sombre.

→ Le Trolley (cartable à roulettes)

Le cartable à roulette a été initialement conçu pour soulager le dos des enfants. Ils sont pratiques car ils sont souvent bien compartimentés, fonctionnels et renforcés.

Attention au piège qui consiste à charger le cartable à roulettes, justement car il dispose de roulettes : il ne faudra pas oublier que votre enfant devra quand même le porter, notamment dans les escaliers ou en montant dans le car.

Vérifiez que les roulettes ont des capots de protection pour éviter de salir les vêtements quand le cartable aura roulé dans l'eau ou la boue.

Portez également attention à la canne du trolley : en effet, celle-ci doit être facilement pliée et dépliée.



→ Le sac à dos

Le sac à dos, plus adapté pour le collège et le lycée, doit être également choisi en fonction de la taille de l'enfant, de sa fonctionnalité (nombre de rangements, poches intérieures, compartiments intérieurs, etc.).

Le sac à dos doit également disposer d'un renfort au fond du sac et sur les coins afin d'être les plus résistants et solides possibles.

La gamme de sac à dos BODYPACK possède un système anti-ouverture pour les transports en commun.

En terme de légèreté, la marque SAVEBAG a recherché l'innovation : utilisation de matières nouvelles (polyamide haute densité, polyester 300D, mélange polyester 600D-polyamide 420D) pour plus de légèreté et de résistance.

10. L'Allocation de rentrée scolaire (ARS) 2015

L'allocation de rentrée scolaire est une allocation versée sous condition de ressources par les caisses d'allocations familiales aux familles qui ont à charge un ou plusieurs enfants scolarisés. Elle est destinée à aider les familles à effectuer tous les achats nécessaires à l'enfant au moment de la rentrée scolaire.

Elle bénéficie à près de 3 millions de familles, pour une dépense d'un peu plus d'1,9 milliard d'euros.

Montants de l'ARS à la rentrée 2015⁶ :

- 364,45 € pour un enfant entre 6 et 10 ans
- 384,56 € pour un enfant entre 11 et 14 ans
- 397,88 € pour un enfant entre 15 et 18 ans

L'ARS étant soumise à la CRDS, après déduction (- 0,5%) les parents percevront donc concrètement :

362,63 € pour un enfant entre 6 et 10 ans

382,64 € pour un enfant entre 11 et 14 ans

395,90 € pour un enfant entre 15 et 18 ans

10.1 Conditions d'attribution

1. Enfant à charge entre 6 et 18 ans

L'enfant doit être âgé d'au moins 6 ans au 1er février 2016, et ne pas avoir atteint l'âge de 18 ans révolus au 15 septembre 2015.

2. Scolarité

Il doit être élève, étudiant, ou apprenti gagnant moins de 55% du SMIC.

3. Ressources

Les ressources de la famille ne doivent pas dépasser un certain plafond.

⇒ Plafonds de ressources pour 2015 :

Sur l'année fiscale 2013, le revenu net catégoriel annuel imposable ne doit pas dépasser :

24 306 € pour une famille avec un enfant

29 915 € avec deux enfants

35 524 € avec trois enfants

+ 5 609 € par enfant supplémentaire

⇒ Allocation différentielle :

Les familles dont les ressources dépassent quelque peu ces plafonds peuvent bénéficier d'une ARS au montant minoré : c'est l'allocation différentielle.

Calcul : l'allocation différentielle est égale, pour chaque enfant, à la différence entre :

- les plafonds de ressources pour l'octroi de l'ARS à taux plein, plafonds qui sont majorés pour chaque tranche d'âge du montant de l'ARS, multiplié par le nombre d'enfants y ouvrant droit pour cette tranche d'âge

- les ressources déclarées du foyer

⇒ Un exemple d'ARS différentielle pour éclairer cette règle de calcul compliquée :

Hypothèse d'une famille avec 2 enfants, un de 8 et un de 15 ans

- le plafond de ressources pour bénéficier de l'ARS pour une famille de 2 enfants est de 29 915 €

- le foyer déclare des ressources de 30 500 €, soit juste au dessus du plafond

⁶ Le montant des prestations familiales n'a pas été revalorisé en 2015. Les plafonds de ressources eux ont augmenté de + 0,7% au 1er janvier

- le montant de l'ARS taux plein est de 364,45 € pour un enfant de 8 ans et 397,88 € pour un enfant de 15 ans

Montant global d'ARS différentielle :

$$(29\,915 + 364,45 + 397,88) - 30\,500 = 177,33 \text{ €}$$

ARS différentielle due au titre de l'enfant de 8 ans :

$$(177,33 \times 364,45) \div [(364,45 \times 1) + (397,88 \times 1)] = 84,8 \text{ €}$$

ARS différentielle due au titre de l'enfant de 15 ans :

$$(177,33 \times 397,88) \div [(364,45 \times 1) + (397,88 \times 1)] = 92,5 \text{ €}$$

➔ Montants réels perçus par la famille après déduction de la CRDS : 80,53 € pour l'enfant de 8 ans, et 87,92 € pour l'enfant de 15 ans.

10.2 Paiement

– Pour les enfants de 6 à 16 ans

La famille qui est allocataire et remplit les conditions énumérées plus haut n'a pas de démarche à faire : elle recevra automatiquement l'ARS à partir du mois d'août.

La famille qui n'est pas encore allocataire, mais qui a un enfant à charge et remplit les conditions énumérées plus haut, doit remplir un dossier auprès de la caisse d'allocations familiales de son département afin de percevoir l'ARS.

– Pour les enfants de 16 à 18 ans

Pour les jeunes de 16 à 18 ans, le paiement se fait après que les parents ont justifié de la poursuite de la scolarité. Il n'est désormais plus nécessaire d'attendre le justificatif de scolarité fourni par l'établissement (donc la rentrée) : il suffit d'attester sur l'honneur que l'enfant est inscrit dans un établissement scolaire. Cette démarche se fait en ligne, à partir du 15 juillet, via l'espace " Mon compte " sur le site www.caf.fr ou depuis l'application mobile « Caf-Mon compte ».

– Pour les apprentis

La Caf adresse une déclaration de situation à la fin du mois d'août, qui doit être complétée et retournée.

Rappel : plus de déclaration de ressources !

Depuis 2008, plus de déclaration de ressources puisque les Caf récupèrent automatiquement les revenus déclarés auprès des services des impôts. C'est la déclaration d'impôt 2013 qui sert au calcul des droits à prestation pour 2015.

10.3 Améliorations

1. Depuis la rentrée 2002, deux ARS coexistent : l'une à taux plein, l'autre à taux différentiel bénéficiant aux familles qui dépassent les plafonds de ressources
2. Depuis 2008, le montant de l'ARS est modulé en fonction de l'âge des enfants
3. A la rentrée 2012, les montants de l'ARS ont été relevés de + 25%
4. Depuis la rentrée 2014, l'obligation de fournir un certificat de scolarité pour les enfants âgés entre 16 et 18 ans a été supprimée : une déclaration sur l'honneur suffit désormais
5. En 2015, les enfants handicapés maintenus en classe maternelle du fait de leur handicap sont éligibles à l'ARS

Cette année, Familles de France note avec plaisir qu'une de nos revendications a été entendue. En effet, à la rentrée 2015 les **enfants handicapés** qui sont toujours scolarisés en classe grande section maternelle à 6 ans du fait de leur handicap peuvent bénéficier de l'ARS (jusqu'ici l'allocation était réservée aux enfants de 6 ans scolarisés en école élémentaire)⁷. C'est évidemment une mesure de justice et d'équité, qui soulagera les familles à charge d'un enfant handicapé et facilitera la scolarisation de ces enfants.

⁷ Circulaire interministérielle n° DSS/SD2B/2015/116 du 8 avril 2015 relative à l'allocation de rentrée scolaire

La **modulation de l'ARS** (6-10 ans ; 11-14 ans et 15-18 ans) est une demande que Familles de France a émise depuis longtemps déjà. Mais notre Mouvement pense qu'une simple modulation en fonction de l'âge de l'enfant ne suffit pas. Nous soutenons, année après année, que les besoins de l'enfant évoluent en fonction de son niveau scolaire. La modulation doit donc prendre en compte :

- la classe (le coût d'une rentrée en primaire est bien moindre que la rentrée d'un lycéen, l'âge ne permettant pas non plus de prendre en compte des situations comme le redoublement, etc.) ;
- la filière (les équipements demandés varient en fonction de l'orientation choisie, et certains équipements pour les filières professionnelles se révèlent nombreux et coûteux).

C'est d'ailleurs bien l'opinion des familles, puisque selon les données de la CNAF⁸ les bénéficiaires de l'ARS sont favorables à une prestation encore davantage modulée : les trois quart des parents d'un enfant en élémentaire jugent que le montant de l'allocation est suffisant, contre 51% quand l'enfant est au collège, et 40% quand l'enfant est au lycée.

Familles de France dénonce la **non-revalorisation** des prestations familiales.

Dû à la faible inflation, année après année, les prestations familiales ne sont que faiblement revalorisées (ou pas du tout, comme c'est le cas cette année) :

- dans la suite des abaissements du plafond du quotient familial en 2013 et 2014 (rappelons que l'impôt, donc le quotient familial, impacte les droits des familles aux prestations sous conditions de ressources), ce gel vient resserrer le budget des familles dans une période où les dépenses sont nécessaires et importantes : la rentrée.
- les mesures successives, visant aux économies et à l'équilibre budgétaire de la branche famille, ont largement négligé le budget des familles et mis à mal la politique familiale.

Il va sans dire que l'amélioration sensible connue en 2012 avec la revalorisation de 25% de l'ARS ne fait que s'amenuiser.

POSITIONS DE FAMILLES DE FRANCE

FAMILLES DE FRANCE regrette de ne pas avoir été entendu sur un meilleur équilibre de la modulation pour être au plus près de la réalité économique des familles et du coût réel de la scolarité.

Dans la mesure où les familles attestent de la poursuite de la scolarité après 16 ans, **FAMILLES DE FRANCE pense qu'il est juste de permettre aux familles dont l'enfant est encore scolarisé en lycée au-delà de 18 ans (redoublement, échec au baccalauréat...) de continuer à percevoir l'ARS pendant toute sa scolarité secondaire.**



⁸ « Les dépenses des familles bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire » *L'e-ssentiel* n° 147 – juin 2014

11. Les thèmes de la rentrée pour les familles



Notre objectif :

Construire des ponts entre les familles et l'école, pour que chaque enfant y trouve sa place et sa voie de réussite

Agréé **association éducative complémentaire de l'enseignement public**, le mouvement Familles de France intervient dans les établissements scolaires pour des actions de sensibilisation : nouvelles technologies, jeux vidéo, addictions, justice, santé, sexualité... Des formations organisées par la fédération nationale permettent à un ensemble de bénévoles en relais local de proposer ces actions auprès de nombreux établissements.

Agréé **Jeunesse et Education populaire**, Familles de France intervient auprès des jeunes : nos associations proposent des accueils et des activités de loisirs multiples pour accompagner les projets, éduquer, et prévenir les risques.

En tant qu'**association familiale**, Familles de France travaille aux côtés des parents : conférences sur la parentalité, groupes de parole, café des parents, permanences et accueils... échanges et partages d'expérience pour progresser ou pour ne pas rester seuls face à ses problèmes.

⇒ Nos services aux familles :

1. **Des accueils périscolaires** : à la sortie de l'école, le mercredi, le temps du déjeuner ? A domicile ou en centre de loisirs ? Nos associations sont également présentes auprès des enfants et pour aider les parents à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.
2. **L'aide aux devoirs** : accompagnement scolaire ou cours à domicile, on peut également profiter du temps après l'école pour apprendre autrement, ou réapprendre tout ce que l'on n'a pas forcément acquis. Nos associations travaillent directement avec les professeurs pour proposer après la classe des conseils personnalisés, et une aide individualisée, pour rassurer et booster la confiance des enfants dans leurs propres capacités.
3. **Des activités de loisirs, culturelles ou sportives** : nos associations proposent tout type d'activités – manuelles, artistiques, sportives, ou intellectuelles... – au goût de tous les enfants. Toutes aussi importantes pour la tête que pour le corps, elles sont essentielles à l'épanouissement : elles développent la curiosité, la confiance en soi, et d'autres compétences au-delà des compétences scolaires.
4. **L'éveil pédagogique** : dans les bibliothèques, médiathèques et ludothèques... Un accueil spécifique pour les plus jeunes par des équipes d'animation qui proposent aux enfants, en groupe, des activités d'éveil par le jeu, des animations autour du conte et de la lecture.

11.1 La citoyenneté au cœur de l'action de Familles de France en 2015

Les événements tragiques du début de l'année 2015 ont brutalement interrogé les pouvoirs publics et l'ensemble de la communauté éducative sur la capacité de notre société à « vivre ensemble », et sur notre capacité, en tant qu'adultes et éducateurs, à transmettre les valeurs républicaines.

La réponse passe obligatoirement par une mobilisation collective, à laquelle Familles de France s'associe. La ministre de l'Education nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a d'ailleurs annoncé dès le 22 janvier 2015 deux temps forts : les assises de l'école et la Réserve citoyenne. Nos associations locales ont participé aux réunions de terrain dans le cadre des assises, et nos bénévoles soutiennent et interviennent dans le cadre de la réserve citoyenne.

• Mobilisation de l'école et de ses partenaires pour les valeurs de la République

Dans le cadre des assises de l'école et de ses partenaires, une centaine de réunions départementales ont été organisées entre les mois de février et d'avril 2015, qui ont réuni l'ensemble des acteurs de l'école et ses

partenaires de la communauté éducative : élèves, parents d'élèves, élus locaux, services de l'Etat, associations (associations complémentaires de l'école, associations de Jeunesse et d'Education populaire, associations de quartier, de lutte contre le racisme et l'antisémitisme) et monde économique (chambres consulaires, économie sociale et solidaire...). Elles avaient pour objectif de soulever trois problématiques précises :

- comment associer pleinement les parents à la mission éducative de l'école ?
- comment favoriser le travail conjoint des collectivités locales et de l'Education nationale ?
- comment mobiliser les acteurs associatifs, le monde économique et la société civile dans la lutte contre les déterminismes sociaux ?

• **La Réserve citoyenne**

La réserve citoyenne constitue un réseau d'intervenants bénévoles qui viennent proposer des animations pédagogiques dans les classes en appui aux enseignements, ou dans le cadre d'activités périscolaires, avec pour objectif notamment d'« illustrer les enseignements en matière d'éducation à la citoyenneté et à la laïcité, et à l'éducation aux médias et à l'information ». Les bénévoles de la réserve proposent entre autre des interventions sur les thèmes suivants : Actualité, médias et réseaux sociaux ; Arts et culture ; Droit ; Environnement et développement durable ; Histoire et mémoire ; International ; Numérique ; Relations avec le monde professionnel ; Santé et prévention des risques ; Valeurs de la République (liberté, laïcité, égalité, citoyenneté, non-discrimination,...)

• **25ème anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant**

Du 20 novembre 2014 au 20 novembre 2015 la Convention internationale des droits de l'enfant fête ses 25 ans. Pour Familles de France les droits de l'enfant sont forcément au cœur de l'intervention auprès des enfants et des jeunes. Et cette année le thème est plus que jamais primordial, car leur parler de droits, c'est les introduire à la citoyenneté.

Dans le cadre de cette année anniversaire Familles de France poursuit la formation de ses bénévoles et ouvre sur son site internet un espace dédié aux droits de l'enfant, où nous proposons des outils d'intervention et des éléments de communication sur les droits de l'enfant (affiches, quiz et événements, kits de prévention, liens partenaires).

Familles de France organise un grand concours de dessins qui a reçu le label du Défenseur des droits « 25ème anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant » et qui permettra aux enfants participants d'illustrer le prochain magazine du mouvement consacré aux droits de l'enfant.

Plus d'informations : www.familles-de-france.org/education

11.2 Les actualités de l'Education nationale en 2015



Les nouvelles zones académiques

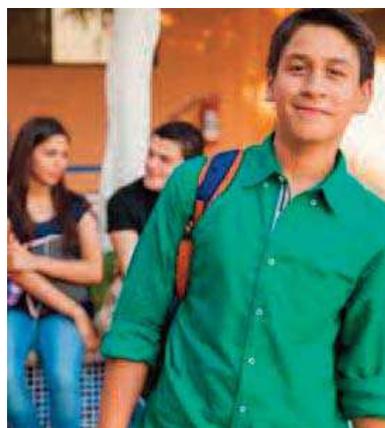
ZONE A	ZONE B	ZONE C
académies de : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	académies de : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	académies de : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Un arrêté du 16 avril 2015 vient fixer une nouvelle carte des zones de vacances qui s'adapte aux nouvelles régions. Ci-dessous le nouveau découpage académique :

- **La réforme des collèges**



Familles de France regrette que - comme bien trop souvent lorsqu'il est question de réforme dans l'Education nationale – on ne nous ait pas présenté une réforme qui s'ouvre dans un débat pacifié pour un traitement de fond des problèmes.



Devant le très grand nombre de réactions très souvent hostiles, le vote de rejet unanime de l'Académie Française, le mécontentement de quasiment deux tiers des enseignants, Familles de France s'interroge sur le bien fondé de cette réforme.

Nous regrettons l'absence de débats, le manque de clarté dans la communication ministérielle et le manque d'information donné aux parents.

Familles de France ne soutient pas et ne condamne pas cette réforme, mais souhaiterait une réelle concertation et une réelle information afin que nous puissions nous faire notre propre opinion pour l'avenir de nos enfants. Nous demandons d'ailleurs à Madame la Ministre de bien tenir compte de tous les avis, en particulier celui des familles, qui n'ont jamais été sollicités.

Focus : mobilisation contre l'échec scolaire

La lutte contre l'échec scolaire est un enjeu primordial pour que l'école elle-même vive à la hauteur des valeurs de la République. Pour lutter contre le décrochage et offrir à tous les jeunes dans le système scolaire une chance de réussite de nouvelles interventions ont été développées en 2015 :

- Le renforcement du droit au retour à la formation initiale pour les jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme ou qualification, avec la mise en place d'une plateforme téléphonique et d'un site internet permettant aux jeunes de rentrer en contact immédiat avec un conseiller (le 0 800 12 25 00 et www.reviensteformer.gouv.fr ;
- Le lancement d'une semaine de la persévérance scolaire dans les académies pour mobiliser la communauté pédagogique et éducative, les parents et les jeunes autour du slogan « ensemble, on s'accroche ».

12. LES EFFECTIFS DE LA RENTREE 2015

12.1 Les effectifs

Voici les effectifs en premier et second degrés, secteurs public et privé⁹ :

Écoles préélémentaires	2 575 400 élèves 0 % par rapport à 2014
Ecoles élémentaires	4 191 900 élèves + 0,6 % par rapport à 2014
1er cycle ¹⁰ (collège)	3 317 256 élèves - 0,5 % par rapport à 2014
Dont la classe de 6 ^{ème}	804 110 élèves + 0,3 % par rapport à 2014
2nd cycle ¹¹ (lycée)	2 206 858 élèves + 1,7 % par rapport à 2014

12.2 Quelques tendances à souligner

Quelques tendances à souligner :

- A partir de la rentrée 2015 l'enseignement préélémentaire devrait connaître une baisse des effectifs des élèves âgés de 3 ans et +. C'est en fait l'augmentation de la scolarisation des enfants de 2 ans qui devrait permettre de stabiliser les chiffres (+ 2,7 % d'enfants scolarisés à 2 ans en 2015 par rapport à 2014).
- L'inclusion scolaire des enfants porteurs de handicap se poursuit : l'augmentation régulière des effectifs des classes d'inclusion scolaire (CLIS) est le signe qu'ils sont plus nombreux à pouvoir suivre une scolarité adaptée en milieu ordinaire : + 1,4 % en 2015 (pour 49 200 élèves au total).
- 2015 se distingue aussi dans le secondaire : c'est l'entrée au lycée de la génération 2000. Cette dernière, génération fort nombreuse, marque une baisse des effectifs en collège mais leur augmentation dans les lycées.
- On note dans les orientations lycéennes une forte augmentation des effectifs des filières générales et technologiques : + 2,7 %, contre + 0,7 % pour les voies professionnelles.

⁹ Prévisions d'effectifs d'élèves des premier et second degré pour les rentrées 2015 et 2016. Notes d'information n° 12 et 13 - Avril 2015. Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

¹⁰ 6^{ème} à la 3^{ème}, dont ULIS, SEGPA et préprofessionnel

¹¹ Second cycle professionnel, technologique et général

13. Annexes

ANNEXE 1 : LISTE DES 45 ARTICLES DE L'ENQUETE EFFECTUÉE PAR FAMILLES DE FRANCE

Papeterie (17 articles)

- Cahiers de brouillon - lot de 5- 60g minimum
- Agenda scolaire (calendaire)
- Cahier de 96 pages - piqué - (21 x 29,7 cm) - 90 g - **(x2)**
- Cahier de 96 pages - piqué - (17 x 22 cm) - 90 g – **(x2)**
- Cahier de 96 pages- piqué- (24 x 32 cm) - 90g – **(x2)**
- Cahier de musique de 48 pages - (17 x 22 cm) - **à l'unité**
- Feuillet mobiles perforés - 400 pages - (21 x 29,7 cm) - 70 g minimum
- Copies doubles perforées - 400 pages - (21 x 29,7 cm) - 70 g minimum
- Pochette de 12 feuilles de dessin - (24 x 32 cm) - 180 g
- Pochette de 24 feuilles de papier calque - (24 x 32 cm) - 70 g
- Classeur rigide – (21 x 29,7 cm) – dos de 4 cm – **(x2)**
- Classeur souple – (21 x 29,7 cm) – dos de 2 cm – **(x2)**
- Intercalaires - (21 x 29,7 cm) - 2 lots de 5, 6 ou 7
- Pochettes plastiques perforées (21 x 29,7 cm) - lot de 100
- Protège-cahier transparent - (21 x 29,7 cm) - **(x2)**
- Protège-cahier transparent - (17 x 22 cm) – **(x2)**
- Protège-cahier transparent - (24x32 cm) – **(x2)**

Fournitures (25 articles)

- Protège document – 40 vues – format A4 – à l'unité
- Rouleau de plastique pour couvrir les livres - 6 mètres
- Roller de correction-bande sèche- minimum 12 m
- Etiquettes autocollantes blanches – 24
- Stylo plume
- 30 petites cartouches d'encre bleue
- Crayons à papier - hb ou 2b - **lot de 2**
- Pochette de 12 crayons de couleurs
- Pochette 12 feutres- lavable- sans solvant
- Stylos à bille (x4) (assortiment de couleurs)
- Effaceur - réécrivain – **(x2)**
- Gomme
- Bâton de colle de 8 g – **(x3)**
- Rouleau de ruban adhésif avec dévidoir – minimum 7m
- Règle plate en plastique - 30 cm- incassable
- Rapporteur en plastique - 12 cm- incassable
- Equerre en plastique - 21 cm - 60°- incassable
- Taille crayon avec réservoir
- Compas simple à mine sans accessoires – avec une bague de protection
- Boîte de gouache - 5 tubes
- Pinceaux de tailles différentes - **lot de 3**
- Ciseaux –minimum 13 cm
- Trousse
- Calculatrice pour collégiens (6^{ème} à 3^{ème})
- Sac à dos ou « cartable » pouvant durer 2 ans

VETEMENTS (3 articles)

- Jogging complet (pantalon + veste (pour un enfant de 12 ans ou 138 cm)
- Chaussures de sport -1 paire (du 36 au 40)
- Chaussettes –du 36 au 40 - **(X 2)**

ANNEXE 2 : NOMBRE D'ENQUETES EFFECTUEES PAR DEPARTEMENT

Département	Nb enquêtes	Département	Nb enquêtes
1 Ain	2	46 Lot	2
12 Aveyron	10	50 Manche	3
13 Bouches-du-Rhône	5	54 Meurthe-et-Moselle	2
18 Cher	26	55 Meuse	11
19 Corrèze	4	57 Moselle	10
22 Côtes d'Armor	1	60 Oise	7
24 Dordogne	2	61 Orne	1
26 Drôme	2	64 Pyrénées-Atlantiques	1
28 Eure-et-Loir	15	67 Bas-Rhin	2
30 Gard	3	69 Rhône	12
31 Haute-Garonne	6	71 Saône-et-Loire	20
34 Hérault	27	73 Savoie	1
35 Ille-et-Vilaine	39	74 Haute-Savoie	3
37 Indre-et-Loire	1	81 Tarn	4
41 Loir-et-Cher	5	88 Vosges	1
42 Loire	13	93 Seine-Saint-Denis	9
44 Loire-Atlantique	1	95 Val-d'Oise	1
45 Loiret	7		